

# Documentation sur les stages

Version 2015-04-01

42 staff staff@42.fr

Résumé: Ce document contient tout un tas d'infos concernant les stages.

# Table des matières

Ι	Préambule	2
II	Overview	3
III	La pédago	4
IV	Les R.E.	6

# Chapitre I Préambule

Ce sympathique petit document est là pour vous livrer quelques infos relatives à vos différentes "zones de stage" durant votre scolarité à 42. Ces infos peuvent être d'ordre administratives, pédagogiques ou techniques. En cas de doute demandez respectivement à l'équipe R.E., pédago ou technique.

Le staff

### Chapitre II

### Overview

Une bonne insertion professionnelle reste un des objectifs fondamentaux de l'école. Si le cursus est conçu pour vous mettre en situation ressemblant à ce qui se passe en entreprise, rien ne viendra égaler l'expérience en entreprise elle-même. Il y a donc des périodes de stage.

Plusieurs périodes d'insertion professionnelle sont inclues dans le parcours éducatif de 42, approximativement situées sur les périodes suivantes, compte tenu du décloisonnement temporel :

- Environ au premier tiers de la scolarité, pour une durée de 4 à 6 mois à temps plein. Il est de bon ton que cette période englobe les 3 mois d'été afin de faire place aux piscines de sélection.
- Durant le troisième tiers de la scolarité, à temps partiel en parallèle du cursus.
- A la toute fin du cursus, à temps plein pour une durée minimum de 6 mois.

#### Deux points importants ici:

Le premier concerne l'appellation "stage". Ce mot est couramment utilisé dans 2 cas de figures, qu'il convient de rappeller. Vis-à-vis de l'Etat (du droit, de la loi, ou quelque chose comme ça), un stage est une période d'insertion professionelle qui est très strictement encadrée, et régie par une convention de stage. Cependant, il se trouve que "stage" est plus souvent utilisé dans sa signification la plus large, englobant toute période professionnelle inclue dans un cursus de formation, et ce quel que soit le statut légal. L'emploi du mot "stage" dans ce document sera celui de sa forme la plus large, et n'impliquera donc pas forcément l'établissement d'une convention de stage.

Le second concerne la non-pérénité de ce calendrier. En effet, de nombreuses possibilités de changement pédagogique ne sont pas à exclure, d'une part, et surtout votre avancée dans le cursus est complètement personnelle d'autre part, décalant de façon individuelle les moments ou vous pourrez être en stage.

### Chapitre III

## La pédago

Le stage est la concrétisation de votre parcours. Il vous permet de vous rendre compte de vos capacités dans un environnement réel, il accroit votre expérience sur les différents aspects de la scolarité (technique, organisationnel, relationnel) mais aussi sur des éléments plus liés à la compréhension du contexte de l'entreprise, du business, des enjeux... . C'est aussi pour ceux qui n'ont peu ou pas d'expérience professionelle l'occasion de commencer à remplir son CV, facilitant ainsi une intégration en fin de cursus.

Le stage fait partie intégrante du cursus et est comptabilisé comme tout autre projet. Il n'est pas optionnel, excepté pour la zone de travail à temps partiel. Des conditions d'accès sont communiquées régulierement à la communauté. Si ces conditions ne sont pas remplies, le stage est décalé temporellement. Les conditions actuelles sont :

- Pour le premier stage : réussir les projets "Savoir relier", le projet "Exam C", et être au minimum level 7.
- Pour le temps partiel : être level 14 et avoir réussi le premier stage.
- Pour le dernier stage : être level 20 et avoir réussi le premier stage.

Puisqu'il s'agit d'un élément de votre parcours, ce stage comporte une évaluation. D'une part, le maître de stage remplit une évaluation de mi-parcours et une évaluation finale, d'autre part, le peer correcting s'applique sur le rendu de chacun : une vidéo de présentation de la période de stage, uploadée sur Dailymotion et dont le lien se trouve dans un fichier "video" sur votre rendu git.

Il s'agit de présenter dans cette vidéo ce qu'il s'est passé durant votre stage, en 4 à 5 minutes. Elle doit contenir une présentation utilisant l'outil de votre choix (Powerpoint, Keynote, Prezi, ...), ainsi qu'une incrustation miniature de votre personne, au moins en buste, voire en pied. Une intro / conclusion où vous seul apparaissez est possible. Cette vidéo doit avoir le côté professionnel qu'aurait une présentation devant le conseil d'administration d'une grande entreprise. Autant pour la qualité de vos slides, de votre tenue, que la qualité du montage et de la réalisation. Le contenu va suivre quelques règles :

• Il y a un nouveau membre au conseil d'administration : vous devrez resituer le contexte global de l'entreprise, le contexte particulier, les enjeux, le contenu et les résultats du(des) projet(s) que vous avez effectué durant le stage. Le nouveau

membre, sans culture de l'entreprise, doit comprendre ce que vous expliquez.

• Cherchant à promouvoir des gens en interne, le conseil est là pour VOUS écouter. C'est votre implication personnelle dans le projet, vos qualités, tant techniques que managériales (si applicable) qui les intéresse. A vous de les convaincre.

### Chapitre IV

### Les R.E.

L'équipe des Relations Entreprises est là pour assurer la connexion entre les étudiants et les entreprises. Elle intervient à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, elle agit pour faciliter la recherche de stages par les étudiants. Cela se traduit par une démarche auprès des partenaires de l'école pour promouvoir le dépôt des offres par les entreprises. Egalement, des conférences et ateliers pour aider à la bonne approche des éléments qui constituent cette recherche sont proposés (CV, entretiens, ...). Enfin, des Meetup ou autres évènements sont proposés pour mettre en relation directe les étudiants avec des entreprises en recherche de stagiaires.

Quel que soit le type de contrat utilisé pour votre stage (convention de stage, CDD, CDI...), vous devez fournir des informations relatives à votre stage (coordonnées de l'entreprise, statut légal et sujet de stage) en complétant le formulaire sur entreprises.42.fr et en uploadant votre contrat signé toujours sur entreprises.42.fr. Il est important de bien respecter ces consignes, elles nous permettent un bon suivi des étudiants en stage ou à l'école.

Enfin, l'équipe des Relations Entreprises est là pour servir de lien avec l'école durant le stage. En cas de problème, de doute, de question, mettez les R.E. dans la boucle. Nous pouvons à la fois vous conseiller, mais également vous rappeler à l'ordre si cela s'avère nécessaire. Le respect et la confiance entre vous et votre entreprise doivent fonctionner dans les deux sens. Par exemple : l'entreprise doit assurer des conditions de travail correctes, et de votre côté, tenue, comportement, ponctualité, doivent tout autant être conformes aux attentes. La liste est longue, mais vous voyez l'état d'esprit : soyez pro.

L'integralité de ces éléments seront pris en compte pour la validation de votre stage.